

(1)

(N° 198.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1850.

ENSEIGNEMENT MOYEN ⁽¹⁾.

Amendement présenté par M. Osv.

Je propose de supprimer le n° 2° de l'art. 2 et de rédiger l'art. 12 comme suit :

« § 1^{er}. Le bureau, formant le conseil administratif de l'athénée de l'école
» moyenne, *des écoles primaires supérieures et des écoles industrielles et com-*
» *merciales*, se composera, etc. » (Comme au projet.)

(1) Projet de loi, n° 111.

Rapport, n° 172.

Amendements, n° 173, 174, 177, 179, 181, 182 et 185.
